

## Synthèse du Rapport des Comptes Spéciaux du Trésor du PLF de l'année 2016

S'inscrivant dans le cadre du renforcement de la transparence de la gestion budgétaire, le rapport sur les comptes spéciaux du Trésor (CST) pour l'année 2016, a pour objectif de mettre en exergue l'importance du rôle joué par les CST, en particulier les comptes d'affectation spéciale (CAS), en tant que levier stratégique de la performance des finances publiques. Les développements qui suivent s'articulent autour des axes suivants :

- L'évolution du nombre des CST qui a enregistré une diminution très marquée durant les quinze dernières années, passant de 156 en 2001 à 76 en 2015. Cette forte baisse est imputable essentiellement à la mise en place d'une logique de rationalisation et d'efficacité en matière de gestion desdits comptes ;
- L'analyse de la structure des ressources et des charges des CST, par nature de comptes, au titre de l'exercice 2014 par rapport à celle afférente aux années 2012 et 2013 qui fait ressortir le bilan comptable ci-après :

### 1- Comptes d'affectation spéciale (CAS) :

Le montant total des ressources réalisées par les CAS s'élève en 2014, à 147.409 MDH contre 122.840 MDH en 2013 et 109.771 MDH en 2012, soit une progression d'environ 16% en moyenne par an sur la période 2012-2014.

Parallèlement, le montant global des dépenses réalisées par les CAS s'est établi à 53.111 MDH en 2014 contre 42.587 MDH et 41.873 MDH, respectivement, en 2013 et 2012, en hausse de 12,62% en moyenne par an sur la période 2012-2014.

### 2- Comptes de prêts et d'avances :

L'encours total des comptes de prêts et d'avances est passé de 557,02 MDH en 2012 à 470,79 MDH en 2014, soit une diminution de 86,23 MDH.

L'analyse de l'évolution dudit encours, par catégorie de bénéficiaires, montre qu'en 2014, les établissements bancaires ont bénéficié de 66,63% dudit encours, suivis par la Société de financement JAIDA avec 12,50%, la Société Marocaine d'Assurance à l'Exportation (SMAEX) avec 9,38% et l'ONEE (Branche Eau) avec 6,47%.

### **3- Comptes d'adhésion aux organismes internationaux :**

Le montant total des participations du Maroc versées aux organismes internationaux a atteint 20,74 MDH au cours du premier trimestre 2015 et 349,45 MDH en 2014, contre 192,99 MDH en 2013 et 168,60 MDH en 2012. Quant aux crédits prévus par la loi de finances pour l'année 2015 et le projet de loi de finances pour l'année 2016, ils s'élèvent, respectivement, à 546,69 MDH et 1.097,15 MDH ;

### **4- Comptes d'opérations monétaires :**

Ces comptes ont enregistré en 2014, à travers le compte intitulé « Différence de change sur ventes et achats de devises » qui retrace les gains et les pertes sur les achats et les ventes de devises effectués par Bank Al-Maghrib, des ressources et des charges, respectivement, de 1.016,378 MDH et 1.102,929 MDH ;

### **5- Comptes de dépenses sur dotations :**

Les prévisions des ressources et le plafond des charges desdits comptes au titre de la période 2012-2014 s'élèvent à 31.035,845 MDH, représentant, respectivement, 16,78 % et 18,25% des ressources et des charges globales des comptes spéciaux du Trésor.

- ▣ Les principales réalisations des CAS mettent en exergue l'importance des efforts déployés par l'Etat en vue d'assurer le développement économique et social du pays, de promouvoir l'investissement public et de réaliser la mise à niveau territoriale durable.

L'enveloppe totale des dépenses réalisées dans le cadre des comptes spéciaux du Trésor s'élève en 2014, à 71.646,3 MDH dont 53.111 MDH représentant la part des comptes d'affectation spéciale, soit 74,13% du total.

La ventilation du montant desdites dépenses, par domaine d'activité, au titre de l'année 2014, se présente comme suit :

- ▣ Le domaine du développement local (23.609,7 MDH), soit 44,2% ;
- ▣ Le domaine du développement humain et social (10.457,3 MDH), soit 19,6% ;
- ▣ Le domaine de la promotion économique et financière (6.466,2 MDH), soit 12,2% ;
- ▣ Le domaine du renforcement des infrastructures (4.865,2 MDH), soit 9,2% ;
- ▣ Le domaine agricole et de la pêche (4.803,7 MDH), soit 9% ;
- ▣ Autres domaines (2.908,9 MDH), soit 5,5%.